

Châtel-St-Denis, le 12 octobre 1995

Procès-verbal de l'assemblée des délégués du samedi 10. 12. 1994 à Châtonnaye

Le président Richard Tarrès procède aux salutations d'usage, relève la présence de la fanfare de Châtonnaye qui nous fait le plaisir d'ouvrir cette assemblée par un concert .

2. Appel des sociétés et désignation des scrutateurs

45 sociétés sont présentes sur 58

2 sont excusées

11 sont absentes

3. Production de la fanfare " l'Echo des Roches " de Châtonnaye

4. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée

Le P. V. a été remis à toutes les sociétés pour en prendre connaissance avec les envois pour cette assemblée. Il est approuvé sans commentaire.

5. Rapport du président

Richard Tarrès entame son rapport par des remerciements à son comité et à la commission de musique. Depuis le 27 novembre 1993 le comité et la commission de musique se sont réunis à dix reprises, sans compter les séances séparées de la commission de musique, une réunion avec la Société cantonale des musiques fribourgeoises et les psdts de giron, ainsi qu'une séance de travail avec les organes dirigeants des musiques de Jeunes de Romandie. Laurence Jaquet-Pugin, secrétaire du comité, présente cette année sa démission. Eugène Pasquier, membre de la commission de musique depuis une année, présente également sa démission. Eugène a repris la direction d'une société de musique à laquelle il entend pleinement se dévouer. Tous deux sont remerciés et félicités par le président.

La saison 1993 -1994 fut une nouvelle fois bien chargée et nous a apporté beaucoup de satisfactions fort diverses.

Le camp musical annuel 1994 s'est tenu du 4 au 8 avril à Romont: la partie enseignement aux écoles primaires et à la Maison St-Charles, les repas au cycle d'Orientation de la Glâne et le logement aux abris PC de Chavannes-sous-Romont et de la Condémine. Pour la première fois, nous mettions à l'épreuve la nouvelle formule du camp, qui nous a permis d'accueillir un nombre de jeunes jamais atteint auparavant. C'est en effet 140 jeunes musiciennes et musiciens ,âgés de 13 à 17 ans et issus d'une trentaine de sociétés de musique du canton, qui ont travaillé ensemble durant quatre jours. Notre Cantonale a conclu une sorte de partenariat avec la commune de Romont qui nous assure, en principe, la mise à disposition des locaux et du logement, et ce chaque année.

L'intérêt des jeunes musiciens pour ce camp est allé croissant, à tel point que nous avons dû revoir ses structures cette année. Il a fallu augmenter la capacité d'accueil en gardant un enseignement de qualité. Après plusieurs scénarios, nous avons opté pour une structure bipartite, avec la création de deux formations instrumentales autonomes et travaillant chacune un programme différent (Dal Segno et Da Capo). Nous évitons ainsi de devoir doubler le nombre de moniteurs pour l'enseignement par registre. Lorsqu'une formation travaille par classe l'autre est en répétition générale. Notre gratitude va à la commission de musique et aux 23 moniteurs bénévoles qui ont fonctionné durant ces 4 jours, l'équipe de cuisine, la Société des musiques fribourgeoises, la société des Vétérans fribourgeois, ainsi qu'à l'Association fédérale des Musiques suisses pour les subsides qu'elles nous octroient.

Deuxième manifestation de l'année écoulée, la 12ème Fête cantonale des Jeunes musiciens fribourgeois, les 17-18 et 19 juin derniers à Châtonnaye. Jamais fête cantonale n'a vu telle affluence, 18 sociétés inscrites, représentant 700 jeunes musiciens. La fête a connu un immense succès populaire et le bilan musical est tout aussi prometteur, puisque les rapports des experts témoignent d'une progression des Corps de jeunes musiciens, tant sur le choix du répertoire que sur la qualité et le sérieux de l'interprétation musicale. Même s'il faudra revoir quelques points tels que le morceau d'ensemble ou la remise des rapports, le comité cantonal se fait un plaisir et un devoir de féliciter le C.O. de la fête son président, M. B. Sansonnens, la fanfare de Châtonnaye et sa présidente, Mme Nathalie Falcone.

Pour terminer le bilan d'activités, le président rappelle que le dimanche 12 juin le comité cantonal a été invité à l'émission " Tête d'affiche " de Radio Fribourg, émission qui a permis, pendant une heure, de présenter notre Association, son travail et ses objectifs.

En ce qui concerne la saison à venir, plusieurs dates et manifestations sont à retenir:

Le camp 1995 sera organisé du 18 au 21 avril 1995 à Romont. L'organisation se fera sur le modèle du dernier camp avec des tests régionaux dans le courant de l'hiver et avec deux formations autonomes.

Le président termine en remerciant les délégués pour tout ce qu'ils font pour la bonne marche de leurs sociétés et pour amener de nouveaux jeunes à la musique instrumentale.

6. Rapport du président de la commission de musique.

Dans son rapport, le président désire relater 2 événements musicaux qui nous ont rassemblés :

- Le camp musical
- La Fête Cantonale de Châtonnaye

Camp : après le test d'admission, 139 participants ont travaillé avec sérieux durant ces 4 jours avec un enthousiasme débordant. Nous pouvons dire que le bilan est positif à 100%; en effet, cette nouvelle formule nous a donné entière satisfaction. Ce succès provient de l'engagement exemplaire des personnes nécessaires au bon fonctionnement. Il remercie ses collègues du comité et de la commission de musique. C'est une équipe dévouée à la formation des musiciens adultes de demain. Il remercie du fond du coeur tous les moniteurs qui, durant quatre journées, parfois à raison de 4 heures d'enseignement à suivre, ont su sensibiliser ces jeunes musiciens.

Moments marquants de ce dernier camp:

Dans le cadre des ateliers, M. Eric Conus a présenté, durant deux heures, des extraits de musiques de scène de Rossini et de Verdi. Quelle joie de découvrir une partie des richesses du répertoire lyrique !

Le moment le plus magique fut la venue *in corpore* du BBF lors de notre soirée de conférence. Le directeur et les musiciens ont préparé cette séance de deux heures d'une manière remarquable. Tout était parfait: présentation de la vie et du mode de travail d'un brass-band de ce niveau. Merci aux musiciens de cet ensemble et à son directeur M. Jean-Claude Kolly.

Le dernier point à relever fut le concert. Quelle belle récompense pour ces jeunes que de présenter le fruit de quatre journées de travail devant plus de 600 personnes. Le concert est un moment très attendu de toutes et de tous, mais la venue d'un nombreux public est le meilleur encouragement que ces musiciens peuvent recevoir.

Le président termine en remerciant le comité et ses collègues de la commission de musique pour tout leur savoir-faire et leur disponibilité pour l'A.F.J.M.

7. Rapport du caissier et de la société vérificatrice des comptes et acceptation de l'assemblée.

Le caissier Jean-Marc Oberson donne le résumé des chiffres :
augmentation de fortune par rapport à 1993 : Fr 768.-

La société vérificatrice des comptes, la fanfare de Châtonnaye, déclare les comptes conformes et l'assemblée les accepte.

8. Fixation de la cotisation annuelle.

Elle reste à Fr. 20.-

9. Désignation du lieu de la prochaine assemblée et nomination de la société vérificatrice des comptes

Le comité cantonal a reçu la candidature de la société de musique " La Villageoise " de Rueyres-les-Prés, Bussy, Sévaz, Morens et propose Rueyres-les-Prés comme lieu de la prochaine assemblée générale ordinaire. Celle-ci fonctionnera également comme section vérificatrice des comptes. Rueyres-les-Prés accepte avec acclamation de l'assemblée.

10. Rapport de la 12ème Fête cantonale 1994 à Châtonnaye : M. B. Sansonnens.

La fête pour tous : M. Sansonnens nous informe que les jeunes cadets de Châtonnaye ont choisi ce motif durant ces trois jours de fête pour recevoir les jeunes musiciens fribourgeois. Toute la fête s'est déroulée au centre du village où la circulation a été interdite. Les piétons et les musiciens ont été les rois durant ces trois jours. Les concours se sont déroulés à l'église, les concerts à la cantine, les répétitions dans les salles des classes et pour le morceau d'ensemble sous la cantine. Richard Tarrès félicite le CO de Châtonnaye pour la parfaite organisation de cette fête et pour son résultat financier. Cela prouve une nouvelle fois qu'une fête cantonale des Jeunes musiciens peut être non seulement un succès populaire, mais aussi un moment musical privilégié,

une belle réussite sur le plan financier. Voilà qui devrait nous mettre à l'abri de problèmes pour l'attribution des prochaines fêtes cantonales.

11. Fixation du lieu de la Fête cantonale 1996

En cette journée, aucune candidature officielle n'est parvenue à notre comité. M. Michel Maillard directeur de la fanfare de la Tour-de-Trême, nous informe que son comité est intéressé par cette fête, et demande un délai de 15 jours pour donner une réponse définitive.

12. Admissions, démissions et exclusions

Quatre nouvelles admissions sont proposées à l'assemblée : celles du corps des cadets de la Ville de Bulle, de la fanfare du collège St-Michel de Fribourg, de la société " L'Avenir " de Le Mouret, et de la fanfare paroissiale d'Ursy qui sont admis et à qui l'on souhaite une cordiale bienvenue.

Le comité a le regret de vous informer de la demande de démission faite par l'E.M.C.B., c'est-à-dire l'ensemble musical des cadets de la Brillaz.

Notre association compte à ce jour 61 sociétés.

13. Démission au comité et à la commission de musique et nomination de deux nouveaux membres

Deux postes sont à repourvoir: le secrétariat du comité en remplacement de Mme Laurence Jaquet-Pugin et celui de M. Eugène Pasquier, membre de la commission de musique, tous deux démissionnaires. Le président remercie Laurence pour les 6 ans passés au comité et Eugène pour l'année passée à la commission de musique. Le comité se doit d'anticiper les démissions et de préparer les successions dans la mesure où une période d'adaptation est nécessaire pour occuper des postes aussi importants que le secrétariat. Deux candidats sont proposés aux postes devenus vacants. Pour le secrétariat correspondance du comité, M. Pascal Aebischer, et pour la commission de musique, M. Hugo Stern. Tous deux sont élus par acclamation de l'assemblée.

14. Camp musical 1995

Le camp musical 95 aura lieu du 18 au 21 avril à Romont. Cours et répétitions générales à l'école primaire; divertissements, loisirs et ateliers à l'école primaire et à la salle polyvalente de St-Charles; logement aux abris PC. de Chavannes et la Condémine; cuisine et repas au CO de la Glâne et concert final à la nouvelle salle polyvalente de Semsales.

Le travail en parallèle de deux formations sera nécessaire. Pour éviter une certaine rivalité, nous les avons baptisées **Dal Segno** et **Da Capo**. Nous engagerons une équipe de moniteurs qui enseigneront à deux classes différentes, en alternance avec la répétition générale qui recevra les membres de l'autre formation.

De par le travail en parallèle de ces deux formations, le programme musical comprendra, pour chacune d'elle, l'étude de 5 ou 6 pièces durant les quatre jours, en vue du concert final. C'est pourquoi nous avons mis sur pied trois ateliers d'animation pour diversifier les activités. Dans le cadre des animations 1995, il faut relever la présence exceptionnelle, le jeudi et le vendredi, du compositeur Jean Balissat qui a été d'accord de travailler deux jours avec ces jeunes

et de diriger le concert final du vendredi. La qualité de ce camp devient un souci à partager par chaque société de notre association. La cotisation journalière est de 40 Fr pour les membres et de 60 Fr pour les non-membres.

15. Rencontres musicales 1995 à Vuadens

La Gruéria de Vuadens nous informe de la date de cette manifestation. Ces rencontres sont programmées pour le samedi 3 juin 1995. Les lignes directrices de cette manifestation sont les suivantes:

- réception des sociétés dès 10h00
- 13h30 à 17h00, concours à la halle Guigoz et à la salle du buffet de la gare

16. Propositions des membres.

Aucune

17. Remise des diplômes de membres d'honneur et nouvelles nominations.

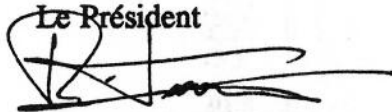
Notre président remet trois diplômes à Mesdames:
Elisabeth Michaux et Corinne Castella membres dévoués de l'équipe de cuisine.


Laurence Jaquet-Pugin secrétaire du comité.

18. Divers.

Notre président remercie l'équipe de cuisine, tout spécialement Georgette et Gaston Oberson, et leur offre un petit présent. M. F. Raemy, président cant. des musiques fribourgeoises, M. Brodard, représentant des vétérans fribourgeois, Mme Pauchard, présidente des chanteurs fribourgeois, félicitent notre association et son comité pour tout son engagement auprès de la jeunesse de ce canton.

Le président lève l'assemblée en remerciant tous les participants.

Le Président

Richard TARRES

Le Secrétaire

Roger VAUTHEY

**ASSOCIATION FRIBOURGEOISE
DES JEUNES MUSICIENS**

**ASSEMBLEE DES DELEGUES,
CHATONNAYE, le 10 décembre 1994**

06. RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE MUSIQUE

Mesdames, messieurs les Présidents ,
Mesdames, messieurs les Directeurs,
Mesdames, messieurs les Délégués,
Chers membres d'honneur, *chers moniteurs,*
~~Chers amis de notre association,~~

Etablir un rapport d'activité peut être considéré comme un examen de conscience ou une confession publique. Il faut faire preuve d'humilité pour ne pas tomber dans le charme du succès et d'objectivité pour améliorer l'acquis.

Le camp musical qui s'est déroulé à Romont, du 5 au 8 avril 1994, était un défi que nous nous étions lancé. En effet, de part le nombre toujours croissant de jeunes musiciens intéressés à notre semaine musicale, nous avons totalement modifié nos structures. Ainsi, nous voulions mettre sur pied les infrastructures nécessaires à l'accueil de 139 élève Il est toujours facile d'établir dans la théorie de nouveaux concepts mais leur mise en pratique s'opposent à des difficultés parfois imprévues.

Nous pouvons dire que le bilan est positif à 100 %. En effet, cette nouvelle formule nous a donné entière satisfaction. Ce succès provient de l'engagement exemplaire des personnes nécessaires au bon fonctionnement. Je pense d'un point de vue musicale à mes collègues de la commission de musique soit :

- Marlène Chassot
- Nicolas Fragnière
- Eugène Pasquier
- ~~Hugo Stern~~
- Luc Vonlanthen

C'est une équipe complètement convaincu à la formation de nos musiciens adultes de demain. Merci pour tout ce que vous faites pour notre association, dans le cadre de la commission de musique.

Je remercie du fond du coeur tous les moniteurs qui, durant quatre journée, parfois à raison de 4 heures trente d'enseignement à suivre, ont su sensibiliser tel ou tel musicien à un problème technique, ont apporté des corrections constructives, ont dénoué une difficulté chez l'un ou l'autre. Sans toutes ces personnes bénévoles, il n'y aurait pas de camp de formation. L'équipe de moniteurs était formée de :

Rose-Marie Giroud	flûte
Valentin Bassenne	hautbois
Marc Bochud	basson
Giancarlo Gerosa	clarinette

Hugo Lehmann	saxophone
Thierry Beaud	cornet
Pascal Gendre	cornet
Vincent Goumaz	cornet
Jean-Yves Chauvy	cornet
Christine Guillet	cornet
Dominique Morel	trompette
Stefan Ledergerber	bugle
Martine Romanens	alto
Jean-Claude Dupasquier	baryton-euphonium
Claude Bussard	percussion
Daniel Andrey	tambour
Christophe Crausaz	tambour

Mon merci s'adresse également aux membres du comité, à notre président Richard. Ensemble, nous formons une équipe enthousiaste et l'esprit de travail y est excellent.

Dans les moments marquants de ce dernier camp, je tiens à en souligner quelques-uns.

Dans le cadre des ateliers, M. Eric Conus a présenté, durant deux heures, d'une manière magistrale et sensible, des extraits de musiques de scène de Rossini et de Verdi. Quelle joie pour ces jeunes de découvrir une partie des richesses du répertoire lyrique.

Le moment le plus magique fut la venue *in corpore* du BBF lors de notre soirée conférence. Le directeur et les musiciens ont préparé cette séance de deux heures d'une manière remarquable. Quelle chance de pouvoir compter sur la complicité d'adultes qui viennent là pour motiver nos jeunes en quête d'exemples. Tout était parfait: présentation des oeuvres, présentation des registres, présentation de la vie et du mode de travail d'un brass-band de ce niveau. Merci aux musiciens de cet ensemble et à son directeur, Monsieur Jean-Claude Kolly, qui je tiens à le souligner, sont venus tout à fait gratuitement à notre camp.

Le dernier point à relever fut le concert. Quelle belle récompense pour ces jeunes que de présenter le fruit de quatre journées de travail devant plus de 600 personnes. Le concert est un moment très attendu de toutes et de tous. Ils font cela avec sérieux. Mais la venue d'un si nombreux public, la présence de vous, Mesdames et Messieurs les responsables de sociétés, sont les meilleurs encouragements que ces musiciens peuvent recevoir.

Le programme du concert comprenait:

PRENDRE PROGRAMME CONCERT

→ *remercier les personnes entreprises au personnel qui parcourent*

La deuxième manifestation importante de notre association fut la Fête Cantonale de Châtonnaye. Un immense coup de chapeau et un très grand merci au comité d'organisation présidé avec douceur mais fermeté par M. Bernard Sansonnens. Le soleil chaud de juin avait bien voulu nous rejoindre et ainsi apporter de cette chaleur partagé lors de telles rencontres. Toute la population, emmenée par le dynamisme des différentes commissions s'est dévouée pour recevoir avec soin et courtoisie nos jeunes musiciens. Le nombre de participants, le nombre de spectateurs lors du cortège prouvent la nécessité d'une telle manifestation. Bravo pour toutes les innovations telles que journal de fête, décoration, le thème du cortège. Félicitations pour la qualité des repas, pour la gentillesse et la serviabilité du personnel de service et, j'en passe.

Permettez cependant afin de préparer avec objectivité la prochaine fête émettre quelques bémols!

Le morceau d'ensemble ne fut pas à la hauteur de la fête. On l'annonce officiellement à 16.00 h. et, sur un bout de pré, sans grande précision, il se donne vers 15.50 h. Le public, sorti de la cantine pour y prendre part, n'était pas des plus heureux lorsqu'il arriva sur le lieu et constata que tout était fini.

Quand est-ce que les musiciens et directeurs de nos fanfares fribourgeoises sauront que *le Vieux Chalet*, morceau d'ensemble officiel de notre association, composé par Joseph Bovet, un fribourgeois, comprend quatre couplets qui forment un tout indissociable.

Malgré tout ce que j'ai déjà entendu jusqu'à ce jour, je ne comprends pas encore pourquoi les sociétés n'ont pas reçu au moins, au minimum, une vulgaire mais authentique photocopie des rapports même manuscrits du jury. Des jeunes étaient là depuis 7.30 h. le matin et ont patiemment attendu jusqu'à 18.30. Quelle déception!!!!

Ces quelques remarques ne découlent, j'en suis absolument conscient, que d'un manque d'organisation d'un des multiples maillons nécessaires à l'organisation d'une telle fête. Mais sachez, Monsieur le Président d'organisation, que vous avez su enthousiasmer nos jeunes musiciens fribourgeois. Ils gardent le souvenir d'une fête de la musique dans l'harmonie de l'amitié. Aussi, je vous prie de transmettre nos remerciements à toutes les personnes qui ont oeuvré pour le bien-être de notre jeunesse.

Notre société est déchirée par différents fléaux; la drogue, la délinquance, le sida, la pauvreté. Au regard de tout cela, soyons encore plus motivés dans nos activités auprès des jeunes, encourageons-nous pour préparer dans ces forces nouvelles un lendemain plus radieux. Notre mission est noble mais délicate. Sachons les guider dans la pratique de la musique et ainsi apporter un peu de baume au milieu de ces souffrances.

Rapport du président AFJM 1994

Monsieur le psdt d'honneur,
Mesdames et Messieurs les membres d'honneur,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,

C'est une très grande joie et un plaisir pour moi que de vous recevoir ici à Châtonnaye, un village et une population qui ont su merveilleusement accueillir notre 12ème Fête cantonale en juin de cette année.

Depuis notre dernière assemblée annuelle des délégués, le 27 novembre 1993, le comité cantonal et la commission de musique se sont réunis à 10 reprises, sans compter les séances séparées de la commission de musique, une réunion avec la Société cantonale des Musiques fribourgeoises et les psdts de giron, ainsi qu'une séance de travail avec les organes dirigeants des Musiques de Jeunes de Romandie. Autant d'occasions où j'ai pu constater que notre Association a la chance de pouvoir compter sur des personnes enthousiastes, compétentes et disponibles. Ces personnes, ce sont vous, chers amis du comité cantonal et de la commission de musique. Je tiens devant cette assemblée à remercier Jean-Pierre Rossier, vice-président, Jean-Marc Oberson, caissier, Laurence Jaquet-Pugin, secrétaire correspondance, et Roger Vauthey, secrétaire interne. Pour la commission de musique, qui accomplit un travail très important, mes remerciements vont en premier lieu à son président, Bernard Maillard, qui se révèle, année après année, un meneur de classe et de grande qualité, Marlène Chassot, secrétaire, Luc Vonlanthen, Eugène Pasquier et Nicolas Fragnière, membres. Je les remercie toutes et tous du sérieux avec lequel ils remplissent leur fonction au service de la jeunesse musicale et de la formidable ambiance créée dans nos diverses réunions et représentations. Je vous demande de les applaudir.

Laurence Jaquet-Pugin, secrétaire du comité depuis 6 ans, présente cette année sa démission. Tout en la regrettant bien sûr, nous pouvons aussi la comprendre dans la mesure où Laurence souhaite se consacrer plus exclusivement à sa famille; en tout cas, j'aimerais la remercier chaleureusement et la féliciter pour tout ce qu'elle a fait au poste très exigeant qui était le sien. C'est ensemble que nous sommes arrivés au comité, en 1988, Laurence ! Sache que jamais je n'oublierai cette collaboration avec toi et sois persuadée que je mesure bien ta part dans tout le travail que nous avons pu faire depuis lors au sein de notre Association. Merci pour tout, Laurence !!!

Eugène Pasquier, membre de la com. de musique depuis 1 année, présente également sa démission; non qu'il ne se plaise avec nous, rassurez-vous, mais Eugène a repris la direction d'une société de musique à laquelle il entend pleinement se dévouer. Sa raison est donc valable, son intention non moins louable, et le comité ne peut que prendre acte de cette démission. Même si elle fut brève, merci, cher Eugène, de ton activité dans notre Association et plus particulièrement dans le cadre de la com. de musique.

La saison 1993-1994 fut une nouvelle fois bien chargée et nous a apporté beaucoup de satisfactions fort diverses.

1) Tout d'abord le camp musical annuel qui s'est tenu du 5 au 8 avril derniers à Romont : la partie enseignement aux écoles primaires et à la Maison St-Charles, les repas au réfectoire du Cycle d'Orientation de la Glâne et le logement aux abris PC de Chavannes-sous-Romont et de la Condémine. Pour la première fois, nous mettions à l'épreuve une nouvelle formule du camp, qui nous a permis d'accueillir un nombre de jeunes jamais atteint auparavant. C'est en effet près de 140 jeunes musiciennes et musiciens, âgés de 13 à 17 ans et issus d'une trentaine de sociétés de musique du canton, qui ont travaillé ensemble quatre jours durant. Comme je l'ai dit, le camp s'est déroulé à Romont, commune avec laquelle notre Cantonale a conclu une sorte de partenariat qui nous assure, en principe, la mise à disposition des locaux nécessaires à l'enseignement et au logement, et ce chaque année.

L'intérêt des jeunes musiciens pour ce camp de formation est allé croissant, à tel point que, vous le savez, nous avons dû repenser ses structures cette année. Il s'est agi pour nous d'augmenter la capacité d'accueil du camp tout en gardant un enseignement de qualité. Après plusieurs scénari élaborés, nous avons opté pour une structure bipartite, avec la création de deux formations instrumentales autonomes et travaillant chacune un programme musical différent (Dal Segno et Da Capo). Nous évitions ainsi de devoir doubler le nombre des moniteurs pour l'enseignement par registre (20 moniteurs assurent actuellement l'instruction du répertoire !) ; lorsqu'une formation travaille par classe, l'autre est en répétition générale. Par la même occasion, nous allégions le travail des jeunes puisque chacun prépare en fait la moitié du programme musical présenté lors du concert final. Le temps ainsi libéré a permis aux moniteurs d'apporter plus de soin au travail des partitions ; nous en avons encore profité pour diversifier quelque peu les activités et proposer aux jeunes des ateliers "culture et loisirs" sur deux demi-journées.

Expérience faite cette année, cette nouvelle formule du camp s'avère positive et sera reconduite en 1995, même si elle exige une organisation et un encadrement particulièrement soignés ; je vous signale que 45 à 50 personnes, bénévoles, sont nécessaires pour assurer le déroulement du camp.

Merci à notre super équipe de cuisine, 10 personnes formidables auxquelles j'aurai tout à l'heure l'occasion de témoigner notre reconnaissance. Enfin notre gratitude va encore à la Société cantonale des musiques fribourgeoises et à la société des Vétérans fribourgeois pour les subsides qu'elles nous octroient, ainsi qu'à l'Association fédérale des Musiques suisses.

2) Deuxième manifestation de l'année écoulée, la 12ème Fête cantonale des Jeunes musiciens fribourgeois, les 17-18 et 19 juin derniers, à Châtonnaye. Jamais fête cantonale n'a vu telle affluence !! 18 sociétés inscrites, représentant quelque 700 jeunes musiciens. Incontestablement, la fête a connu un immense succès populaire et le bilan musical est tout aussi prometteur puisque les rapports des experts témoignent d'une progression des Corps de jeunes musiciens, tant sur le choix du répertoire que sur la qualité et le sérieux de l'interprétation musicale. Il est étonnant de voir avec quelle maîtrise, avec quelle sensibilité et, je dirais aussi, avec quel plaisir les jeunes sont capables de jouer une pièce. A l'évidence, la musique en société et l'émulation qui en résulte leur permettent de se dépasser et de repousser toujours plus loin les limites de leurs capacités.

Même s'il faudra peut-être revoir différents points tels que le morceau d'ensemble ou la remise des rapports d'experts, le comité cantonal se fait un plaisir et un devoir de féliciter chaleureusement les organisateurs de la fête, une fête magnifique qui a mobilisé tout un village, une fête pleine de nouveautés et d'idées originales.

Nous aurons tout loisir de revenir sur cette fête cantonale de Châtonnaye au point 10 des tractanda. Mais je remercie d'ores et déjà et je félicite le CO de la fête, son président, mon ami Bernard Sansonnens, la fanfare de Châtonnaye et sa présidente, Mme Nathalie Falcone, ainsi que toute la population de Châtonnaye.

3) Pour en terminer avec le bilan d'activités, sachez encore que le dimanche 12 juin dernier, notre comité cantonal a été invité à l'émission "Tête d'affiche", de Radio-Fribourg. Emission en direct et ... sans filet, qui nous a permis, pendant une heure, de présenter notre Association, son travail et ses objectifs, d'émettre certains vœux et de passer sur les ondes des ensembles de jeunes musiciens du canton.

En ce qui concerne la saison à venir, plusieurs dates et manifestations sont à retenir :

1) du 18 au 21 avril 1995 : le camp musical cantonal, à Romont. Participation attendue d'environ 130 à 140 jeunes. L'organisation se fera sur le modèle du dernier camp, avec des tests régionaux dans le courant de l'hiver, deux formations instrumentales autonomes et peut-être une surprise de taille pour les participants, la présence d'un chef invité. Je n'en dis pas plus ici, puisque le point 14 des tractanda nous permettra d'y revenir.

2) le 3 juin 1995 : 3ème édition des Rencontres Musicales, à Vuadens. La société de musique de Vuadens, "La Gruéria", a déjà constitué un comité d'organisation et M. Gaston Rouiller, président de la société, vous donnera, au point 15 des tractanda, les informations relatives à cette manifestation et aux modalités d'inscription. Je vous rappelle que ces Rencontres se veulent simples dans leur conception ; il s'agit seulement, sur une demi-journée, de rassembler les Corps de jeunes musiciens en leur permettant de donner une petite production d'environ 20 minutes devant les jeunes des autres sociétés.

Permettez-moi de terminer ce rapide tour d'horizon de nos activités passées et futures par une constatation que j'ai déjà faite devant le comité cantonal des Musiques et les psdts de giron.

Les records de participation enregistrés lors de notre dernier camp musical et de la Fête cantonale 1994 sont le signe tangible et réjouissant d'un phénomène que nous observons depuis 2 ans environ, à savoir une reprise sérieuse de la pratique instrumentale chez les jeunes. Je ne sais pas dans quelle mesure les activités que notre Association développe depuis 5 ou 6 ans sont liées à cette heureuse évolution. Toujours est-il que nous avons toutes les raisons d'être satisfaits et confiants pour nos fanfares bien sûr, mais au-delà et plus généralement, pour cette jeunesse qui semble revenir à des valeurs et à des loisirs dont elle s'était peut-être éloigné un temps. Dans un monde qui change très rapidement, dans une société qui n'offre plus suffisamment de points de repère et qui condamne celles et ceux qui succombent à la facilité, faut-il s'étonner de voir les jeunes remettre à la mode des traditions et des activités de loisirs qui exigent effort, persévérance et assiduité. La musique instrumentale semble bien répondre à ce que cherchent les jeunes aujourd'hui : les repères de la tradition, le goût de l'effort, de la persévérance et de la difficulté vaincue, enfin un groupe social cultivant la solidarité, la camaraderie, et facilitant une intégration sociale qui devient pour beaucoup de plus en plus problématique.

Devant vous, chers délégués, j'émetts donc le voeu que les sociétés de musique du canton fassent les efforts nécessaires afin d'encadrer ce nouvel élan pour la musique instrumentale et mettent en place des structures qui permettent et facilitent l'intégration prochaine de tous ces jeunes dans nos Corps de musique. Tous ici, nous avons le devoir de nourrir et d'épanouir cette passion chez celles et ceux qui sont l'avenir de nos sociétés de musique.

Je termine mon rapport en vous remerciant, Mesdames et Messieurs les délégués, de tout ce que vous faites pour la bonne marche de vos sociétés dans le quotidien.

Merci de votre attention.

Richard Tarrès, octobre 1994